

**Zeitschrift:** Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française  
**Herausgeber:** Le messenger suisse  
**Band:** - (2000)  
**Heft:** 127-128: Numéro spécial : calendrier 2000  
  
**Rubrik:** Dans les cantons

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 02.05.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Dans les cantons

### LUCERNE



#### Un musée de l'illusion

La ville de Lucerne offre un nouvel écrin au *Panorama Bourbaki*. Peinte en 1881 à Genève par Edouard Castres, l'immense toile de près de 1 000 m<sup>2</sup> représente l'entrée en Suisse de l'armée du général Bourbaki en février 1871, après sa défaite à Belfort contre les Prussiens. Cette gigantesque fresque d'une tonne est de nouveau visible depuis le 29 janvier, dans une nouvelle coupole en verre, sur la place du Lion. Dans cette rotonde reconstruite, le visiteur peut maintenant profiter d'un véritable musée de l'illusion. Il peut observer, d'une plate-forme centrale, l'oeuvre en trompe l'œil d'Edouard Castres, en ayant l'impression de faire partie du tableau. Grande nouveauté : dans le fossé qui le sépare du tableau, a été installé un faux terrain accueillant une vingtaine de per-

sonnages en résine vêtus de costumes d'époque pour des scènes inspirées du panorama. Pour que l'illusion soit encore plus parfaite, une sonorisation permet de faire vivre bêtes et personnages. Ne manquent plus pour le moment que les odeurs, les essences pour les vaporisateurs étant encore trop chères.

### VALAIS



#### Ultimatum pour le loup

Après des mois d'après négociations, le sort du loup du val d'Hérens semble être scellé. Le conseiller d'Etat Jean-René Fournier et Philippe Roch, le directeur de l'Office fédéral de l'environnement, sont en effet le 17 décembre dernier, parvenus à une décision concernant le loup, qui depuis le printemps dernier, détient un palmarès impressionnant et macabre : 120 moutons égorgés et 150 autres bêtes disparues dans le val d'Hérens. La décision prise ? Ne

rien décider avant le 31 janvier. Une trêve bien finie pour l'animal depuis quelques jours. Dorénavant, c'est lui qui a son avenir entre ses pattes. S'il tue à deux reprises sept moutons (nombre le plus élevé de bêtes tuées par le loup en une seule attaque), l'autorisation de le tuer sera accordée. Une exécution dans les formes, puisque seule la police du Service de la chasse sera habilitée à la mener, au grand dam de certains habitants du canton, favorables à une exécution immédiate.



## En Bref

**Appenzell** - Faire siffler les pneus d'une voiture sur une route sinueuse est suffisant pour justifier un retrait de permis de 8 mois. Le gouvernement d'Appenzell Rhodes-Intérieures a rejeté le recours d'un automobiliste et confirmé la sanction prise par l'administration.

**Saint-Gall** - L'éléphante d'Asie Claudy a mis au monde au Zoo pour enfants du Cirque Knie à Rapperswil, un éléphanteau femelle, en bonne santé pesant 95 Kg.

**Bâle** - Région bâloise. La motion demandant la création d'un super-canton du Nord-Ouest n'a guère connu de succès. Les parlements de Soleure, d'Argovie, et de Bâle-Campagne l'ont nettement rejetée. Seul le législatif de Bâle-ville l'a adoptée sous forme de postulat. Le Grand conseil de Bâle-Ville a accepté la nouvelle loi sur le personnel qui abolit le statut de fonc-

tionnaire. Ceux-ci deviendront des employés publics. Cette décision doit être approuvée par le peuple.

**Zürich** - Le Département fédéral des transports a autorisé la construction d'une nouvelle aéro-gare. Baptisée « dock midfield », elle sera l'élément principal de la cinquième étape de l'agrandissement de Kloten. Ses portes d'embarquement pourront accueillir de 18 à 27 avions. Pour mieux protéger les riverains, le DETEC a notamment prolongé d'une demi-heure l'interdiction des vols nocturnes qui sera désormais appliquée de 00 h 30 à 05 h 30. L'octroi de la concession peut faire l'objet d'un recours au Tribunal fédéral.

Par 187 573 voix contre 118 907, le peuple a voté la privatisation de l'aéroport de Kloten qui est devenu le 1<sup>er</sup> janvier une SA cotée en Bourse, dont le canton restera l'actionnaire prépondérant et la ville un actionnaire privilégié.

Les étudiants de l'Université de Zürich pourront peut-être bientôt suivre certains cours par Internet.

Cette possibilité est à l'étude en raison de la surpopulation étudiante. Une éventuelle privatisation des hôpitaux publics du canton de Zürich sera examinée. Par 68 voix contre 56, le Grand Conseil a dit oui à une motion radicale faisant cette proposition.

**Tessin** - Lobbying. Convaincu d'être mal compris à Berne, le Tessin a décidé d'engager un spécialiste du lobbying pour mieux défendre sa cause sur la scène fédérale. Il sera l'un des cantons pionniers en la matière.

**Grisons** - Trois hommes en possession de 10 kilos de pâte de base de cocaïne ont été arrêtés à Samedan/GR. D'une valeur de 500 000 francs, le produit était destiné à l'Italie pour être transformé en crack.

**Fribourg** - Par 31 641 voix contre 60 159, les Fribourgeois ont plébiscité la construction d'un second site universitaire, pour un crédit de 110 millions de francs.

Gruyère - Le canton de Berne a reti- ▶

► ré son opposition à la demande d'appellation contrôlée (AOC). Il a ainsi voulu tenir compte des répercussions négatives possibles sur la procédure de labellisation du gruyère au niveau de l'UE.

**Berne** - Un garde-chasse a abattu le 8 novembre, un lynx à Kandergrund dans l'Oberland bernois. Les examens effectués à l'hôpital vétérinaire de Berne ont démontré que le lynx était atteint de la gale du renard. Deux cas précédents, vus également dans l'Oberland bernois avaient été attribués à la gale du chat. Les deux formes sont très proches. Chez le renard, la maladie est endémique, faut-il redouter une épizootie chez les félinés ? Il y aurait également un foyer dans le canton de Genève, au sud du Rhône. Un animal atteint est facile à repérer : perte massive de poils, croûtes pouvant atteindre 2 cm d'épaisseur, nodules rouges, sécrétions visqueuses. L'animal est affaibli, passe son temps à se gratter, ne chasse plus et ne se nourrit plus. Il meurt en quelques semaines.

**Thurgovie** - Diessenhofen. Construite en 1506, la « Toggenburgerhaus » a subi une belle rénovation. En 1518, agrandie, elle devient un relais « à cheval et en voiture ». En 1813 elle devient la propriété de Johann Kaspar Toggenburger dont elle gardera le nom jusqu'à nos jours. Le toit a été recouvert de 25 000 tuiles de style ancien et une superbe girouette a été plantée sur son faîte.

**Vaud** - Le Grand Conseil vient d'adopter la nouvelle loi ecclésiastique. La restructuration de l'Église réformée vaudoise peut se concrétiser. Lausanne, principale région du canton voit son nombre de paroisses passer de 17 à 7. Pour le canton, globalement, la diminution atteint près de 50 %. La baisse des vocations demeure un problème important pour les protestants, comme d'ailleurs pour les catholiques.

Bertrand Piccard a été nommé ambassadeur itinérant du Fonds des Nations unies pour la popula-

tion (FNUAP). Il sera responsable de la campagne « Face à Face » pour la Suisse. Cette campagne internationale est destinée à faire connaître la détresse de millions de femmes et de jeunes auxquels sont refusés l'accès aux soins de santé en matière de reproduction et les services de planification familiale.

Vallorbe - Les gardes-frontière ont saisi 16,5 kilos d'héroïne dans une voiture à plaques slovènes le 20 juillet dernier. Des motifs liés aux recherches policières ont empêché toute information sur cette affaire. L'enquête a conduit au démantèlement d'un réseau de trafiquants macédoniens et kosovars qui opéraient depuis de nombreux mois dans le canton de Zürich.

Au mois de novembre, les services industriels lançaient une grande campagne de vente de minicellules photovoltaïques aux particuliers. Cette action devait permettre aux citoyens de récupérer de l'électricité réinjectée dans le réseau et décomptée sur les factures finales. Facilement installables sur un balcon, les 250 panneaux ont été tous vendus.

Violence et agression dans le cadre scolaire. À Entrebois, Lausanne, deux adolescentes amies, une blanche, une métisse, se sont fait agresser par une douzaine de filles sous le prétexte qu'une noire ne doit pas traîner avec une blanche. Il y a des cas de violence, d'abord verbale et ensuite physique dans d'autres écoles. À Vevey un élève a violemment été tabassé par ses camarades. Emmené en ambulance, il fera une semaine d'hôpital. L'évolution de la situation est préoccupante, la violence n'est plus l'exception, mais a tendance à devenir la norme. Mais les parents ont encore le courage de porter plainte, ce qui n'est pas toujours le cas en France où cette situation a commencé il y a plus de 20 ans.

Violence et agressivité dans les transports publics. Entre 1997, 1998 et première moitié de 1999, trois cent dix-huit cas ont été signalés à Lausanne. Le personnel retourne à l'école : la formation ARCC (Amélioration de la relation client-conduc-

teur) veut démontrer aux conducteurs que ce ne sont pas eux qui sont visés, mais leur fonction.

Patricia Bonzli, une habitante d'Orbe, a participé le 30 décembre à l'émission *Le Bigdil* présentée par Lagaf', sur TF1. Une prestation réussie puisqu'elle est repartie avec des cadeaux d'une valeur de 71 170 francs.

**Genève** - Un garde-frontière a été tué, écrasé à Meyrin. Le véhicule a été retrouvé sur un parking à quelques kilomètres du lieu du drame. Les occupants du fourgon Ford seraient venus à Genève pour voler des motos et des scooters. La France a fait de gros efforts pour endiguer la petite délinquance organisée dans les banlieues et cette délinquance a tendance à passer la frontière. Elle prend la forme de raids nocturnes, béliers ou non. Pour fracasser une vitrine ils utilisent des voitures de grosse cylindrée volées soit à Lyon, soit à Genève. Ils empruntent les grandes voies de communications et dans la même soirée, sévissent aussi bien à Lyon qu'à Bellegarde ou à Genève. On pourrait croire que ce sont des professionnels, mais quand on leur enlève la cagoule, on découvre qu'il s'agit de jeunes gens âgés de 15 à 19 ans. Depuis le début de l'année, la police genevoise a procédé à 145 arrestations de malfaiteurs provenant de Bron, Vaulx-en-Velin et Lyon. Il n'y a plus une semaine sans que les policiers prennent en chasse un véhicule immatriculé en France voisine.

Un projet ambitieux du Gouvernement suggère de dissoudre la ville dans le canton. L'exécutif municipal crie au scandale ! La ville actuelle serait divisée en huit communes autonomes d'environ 20 000 habitants.

M. Muller, maire de Genève fait remarquer que la tendance actuelle n'est pas dans la multiplication des communes. L'exécutif est ouvert aux débats, mais la discussion doit être portée devant le Conseil municipal et les partis informés. En cas d'acceptation par le Grand conseil, le vote populaire tranchera.